

LA COMMANDERIE
Logement santé

Socle / Optionnel	N°. ENG.	Liste des engagements logement-santé	Réf. Thématique	Thématiques	n°	Leviers d'action
S	1	ENGAGEMENT 1. Intégrer la qualité de l'air intérieur dès la conception, ainsi que dans le choix des matériaux et des équipements du logement	1.1	Opérer des choix de conception, d'équipements techniques et de positionnement optimal des ouvrants et points d'extraction (salles de bain, sanitaires, cuisines)	Levier 1.4	Equiper le logement de filtres si nécessaire
S	1	ENGAGEMENT 1. Intégrer la qualité de l'air intérieur dès la conception, ainsi que dans le choix des matériaux et des équipements du logement	1.1	Opérer des choix de conception, d'équipements techniques et de positionnement optimal des ouvrants et points d'extraction (salles de bain, sanitaires, cuisines)	Levier 1.9	Privilégier des modes de chauffage n'ayant pas recours à des combustibles émetteurs de polluants (tels que des oxydes d'azote, Formaldéhyde, Triméthylbenzène, Ethylbenzène, etc.).
S	1	ENGAGEMENT 1. Intégrer la qualité de l'air intérieur dès la conception, ainsi que dans le choix des matériaux et des équipements du logement	1.2	Opérer un choix optimal des produits et matériaux en contact direct avec l'air intérieur	Levier 2.5	Classe A+ pour tous les matériaux dans les logements et pour les revêtements sols et murs dans les parties communes
O	4	ENGAGEMENT 4. Choisir les couleurs des revêtements des parties communes afin de favoriser un effet positif sur la santé mentale			Levier 1	Poser des revêtements dont les couleurs sont situées dans les gammes de vert, bleu, jaune, ou encore du blanc au noir, et ne pas poser de revêtements de couleur rouge + Ne pas dépasser 3 couleurs différentes au sein d'une même pièce cloisonnée.
O	5	ENGAGEMENT 5. Intégrer le confort acoustique dès la conception par la répartition des espaces et le choix des équipements	5.1	Optimiser le choix et le positionnement des équipements et s'assurer de l'atteinte des objectifs de conformité acoustique	Levier 1.1	Réaliser un diagnostic in situ de l'environnement sonore de l'opération. Pour les environnements à risques (ex : proximité d'une voie ferrée), prendre des mesures complémentaires pour limiter les vibrations.

O	5	ENGAGEMENT 5. Intégrer le confort acoustique dès la conception par la répartition des espaces et le choix des équipements	5.2	Préconisations liées à la répartition des espaces et aux techniques constructives	Levier 2.2	Installer des fenêtres double-vitrages à isolation acoustique renforcée si le contexte le requiert
O	8	ENGAGEMENT 8. Intégrer une protection contre les ondes électromagnétiques lors de la conception du bâtiment			Levier 3	Eviter la mitoyenneté directe entre un poste de transformateur électrique et des locaux régulièrement occupés.
O	10	ENGAGEMENT 10. Mettre en valeur les escaliers et proposer des éléments ludiques afin d'inciter les habitants à les emprunter			Levier 2	Concevoir les escaliers de manière à ce qu'ils soient suffisamment larges pour qu'il soit possible d'y circuler à plusieurs personnes de front, et de s'y croiser sans se gêner.
O	10	ENGAGEMENT 10. Mettre en valeur les escaliers et proposer des éléments ludiques afin d'inciter les habitants à les emprunter			Levier 4	Rendre attractives les cages d'escalier (par exemple à travers la décoration et/ou la végétalisation).
O	11	ENGAGEMENT 11. Proposer des espaces sécurisés, optimisés et attrayants pour les mobilités actives			Levier 1	Prévoir un espace spécifique permettant le stationnement sécurisé de vélos et trottinettes, en intérieur ou en extérieur avec un abri, avec un dimensionnement adapté au regard du nombre de logements.
S	12	ENGAGEMENT 12. Proposer des espaces ou des solutions incitant à la pratique d'activités physiques pour tous les âges			Levier 3	Végétaliser les espaces extérieurs de circulation et de pratique sportive afin de les rendre attractifs et d'y limiter la hausse des températures en été.
S	15	ENGAGEMENT 15. Donner accès à tous les habitants à un service de téléconseil santé 24h/24 et 7j/7			Levier 1	Donner accès à un service de téléconseil santé (exemple pour le groupe VYV: RMA)
S	16	ENGAGEMENT 16. Mettre à disposition des habitants une information santé de qualité et adaptée			Levier 1	Communiquer régulièrement auprès des habitants (et en particulier au moment de l'entrée dans les lieux) sur les contenus liés à la santé, les bonnes pratiques dans le logement et les produits favorables à la santé (exemple pour le groupe VYV: Usine à contenus)

S	19	ENGAGEMENT 19. Rendre accessible aux personnes à mobilité réduite la moitié des logements au moins dans les bâtiments collectifs			Levier 1	<p>Proposer 50% de logements accessibles aux PMR (voir définition précise dans le cadre de référence), c'est-à-dire respectant les critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> o Présence d'un ascenseur pour les bâtiments à partir de R+2 (ou R-2) o Respecter les dispositions techniques générales imposées par l'article R 111-5 du CCH (largeur et profil des circulations, portes des logements, dispositifs de commande, etc.) o Cuisine, séjour et chambres adaptés o Sanitaires et douches accessibles
O	21	ENGAGEMENT 21- Optimiser la signalétique des bâtiments pour faciliter l'accès des intervenants de la santé et du bien-vivre			Levier 3	Maintenir un principe de cohérence entre les étages et les numéros d'appartement : si possible, associer le numéro d'appartement au numéro de l'étage, voire au numéro du bâtiment si plusieurs immeubles composent le projet.
S	23	ENGAGEMENT 23 - Proposer des espaces facilement aménageables pour du télétravail ou une télé-activité			Levier 3	Proposer des espaces dédiés au télétravail/télé-activité, par l'installation d'espaces de co-working mutualisé (ex. en pied d'immeubles)
O	26	ENGAGEMENT 26- Offrir un accès facilité aux services à la personne			Levier 1	Mise en place de l'accès facilité aux services à la personne (orientation vers les services à proximité) et des supports de communication nécessaires pour faire connaître les offres (Par exemple pour le groupe VYV: offre de RMA)
S	29	ENGAGEMENT 29- Proposer des animations collectives pour le mieux-vivre et un accès à des réseaux de voisinage solidaires pour tous les habitants			Levier 1	Mettre à disposition des locataires des espaces communs permettant des animations collectives

O	30	ENGAGEMENT 30- Favoriser la création d'espaces communs pouvant devenir des lieux de rencontre et de partage			Levier 1	Prévoir au moins un espace intérieur ou extérieur dédié à la rencontre entre les habitants, positionné de manière accessible à tous les habitants
S	33	ENGAGEMENT 33- Proposer un environnement et des dispositifs sécurisants pour l'accès au logement et dans le logement	33.1	Dans tout le bâtiment et ses abords	Levier 1.3	S'assurer que les parkings sont des zones sécurisées (éclairage suffisant, installation d'un système de caméras, système de badges pour pénétrer dans le parking, sécuriser l'accès piéton par un digicode, etc.)
S	33	ENGAGEMENT 33- Proposer un environnement et des dispositifs sécurisants pour l'accès au logement et dans le logement	33.2	A l'intérieur des logements	Levier 2.1	Protection des ouvertures au rez-de-chaussée par des équipements spécifiques (ex : volets roulants renforcés, vitrages sécurisés) + Equiper les baies vitrées des logements RdC avec un verre anti-effractions si pas de volets ou de barreaudages.
O	34	ENGAGEMENT 34- Accompagner les habitants seniors dans l'accès à un service de téléassistance de qualité et adapté			Levier 1	Accompagner les habitants seniors dans l'accès à un service de téléassistance de qualité et adapté, et prévoir les supports de communication pour faire connaître les offres aux locataires
S	35	ENGAGEMENT 35- Intégrer le confort d'été dès la conception en utilisant les principes bioclimatiques	35.1	Diagnostic de la situation en ce qui concerne le confort d'été actuel ou à venir	Levier 1.4	Mettre en place les adaptations pour le confort d'été au sein du projet, ou des mesures conservatoires pour leur intégration future.
S	35	ENGAGEMENT 35- Intégrer le confort d'été dès la conception en utilisant les principes bioclimatiques	35.2	Promouvoir la conception bioclimatique	Levier 2.4	Optimiser la taille et le positionnement des surfaces vitrées
O	37	ENGAGEMENT 37- Favoriser une biodiversité au service de la santé	37.1	A la conception	Levier 1.3	S'assurer que les espaces verts sont végétalisés avec des plantes locales et non invasives, non allergènes, et adaptées au climat local et à ses évolutions
O	37	ENGAGEMENT 37- Favoriser une biodiversité au service de la santé	37.2	En exploitation	Levier 2.3	Créer des ouvrages pour accueillir la faune (cabane à oiseaux/nichoirs etc.).

S	38	ENGAGEMENT 38- Accompagner les habitants dans la végétalisation de leur logement			Levier 2	Communiquer sur les bénéfices et les usages / bonnes pratiques de végétalisation intérieure
O	39	ENGAGEMENT 39- Intégrer un espace extérieur privatif à tous les logements			Levier 2	Faire en sorte que 100% des occupants aient accès à un jardin privatif ou commun où ils peuvent s'installer pour des activités en extérieur.
O	40	ENGAGEMENT 40- Informers rapidement tous les locataires sur les conduites à adopter en situation d'urgence et sur la possibilité de s'engager dans les réseaux locaux de volontaires			Levier 1	Prévoir les supports de communication pour communiquer rapidement auprès des habitants (service SMS, mail, affichage dans le hall ...)